

DECROCHAGE SCOLAIRE

PREDECAGRI

AP1-057

Note de restitution finale remise par AGROSUP DIJON
porteur du projet
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

Juin 2012



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<u>DECROCHAGE SCOLAIRE</u>	
<u>Numéro du projet AP1_57</u>	
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE	
Titre :	PREDECAGRI
Objectifs initiaux :	<p>Ils étaient au nombre de deux. Le premier visait à mettre en place un outil permettant de recenser et de suivre les apprenants quittant prématurément l'Enseignement Agricole.</p> <p>Le second visait à vérifier si certaines pratiques éducatives pouvaient prévenir le décrochage scolaire.</p>
Public(s) cible(s) :	<p>Etaient visés par le premier objectif les élèves ou apprentis de plus de 16 ans inscrits dans un cursus de niveau 4 ou 5. Le second objectif a visé plus spécifiquement les 2^{nde} Pro, public identifié comme pouvant être plus sensible en raison de la mise en place de la Rénovation de la Voie Professionnelle.</p>
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté	<p>Le dispositif avait pour but d'expérimenter la mise en place d'un logiciel dans les établissements publics et privés de trois régions dites « pilotes » afin d'abonder le SIEI, et de suivre les décrocheurs.</p> <p>Parallèlement à cela, une observation était conduite auprès de neuf établissements publics (CFA ou lycées) afin d'étudier si des actions menées dans le cadre de la Rénovation de la Voie professionnelle pouvaient limiter les risques de décrochage.</p>
Territoire(s) d'expérimentation :	Les trois régions d'expérimentation étaient : la Champagne-Ardenne, la région PACA et la région Rhône-Alpes
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté:	Il n'existait préalablement aucun dispositif permettant de suivre les élèves décrocheurs et ce en conformité avec les exigences de la CNIL.
Partenaires techniques opérationnels :	<p>1) partenaires initialement indiqués dans le projet : MAAPRAT et DRAAF SRFD des régions concernées</p> <p>2) partenaires effectifs de l'expérimentation : le MEN, MAAPRAT et DRAAF SRFD des régions concernées</p>
Partenaires financiers (avec montant):	Hormis le FEJ, le principal financeur a été le MAAPRAT.
Durée de l'expérimentation	<p>Durée initiale: la durée initiale était de 24 mois : septembre 2009 à septembre 2011</p> <p>Durée effective : la durée effective a été de 30 mois (septembre 2009 à Mars 2012)</p>
LE PORTEUR DU PROJET	
Nom de la structure :	AgroSup dijon Eduter Ingénierie
Type de structure :	Etablissement public d'enseignement supérieur
L'ÉVALUATEUR DU PROJET	
Nom de la structure :	AgroSup Dijon Eduter Recherche
Type de structure :	publique

Introduction :

L'objectif du projet était de mettre en œuvre un dispositif pour que les jeunes de l'enseignement agricole sortant sans qualification à l'issue de leur scolarité soient repérés et ne quittent pas le système de la formation initiale scolaire ou par apprentissage, sans qu'un accompagnement et un suivi individualisés n'aient été mis en place pour la poursuite de leur parcours. Le public prioritaire est constitué par les jeunes quittant chaque année le système de formation initiale sans avoir obtenu une première qualification.

Il s'agissait de participer à une action cohérente de l'Etat (service public de l'emploi, Education nationale, ministère chargé de l'Agriculture, secrétariat d'état à la politique de la ville), en collaboration avec les collectivités territoriales, le réseau des missions locales, les représentants des filières professionnelles, les fédérations de parents d'élèves, le secteur associatif, dans le cadre d'une coordination locale à mettre en œuvre.

Ce projet visait le repérage des décrocheurs pour un recensement exhaustif, le partage d'informations entre prescripteurs et opérateurs avec une interface prenant en compte les établissements privés et les services de l'apprentissage des Conseils Régionaux, l'expérimentation de modalités d'accompagnement renforçant l'implication des différents acteurs selon le triptyque diagnostic/préconisation/prescription, l'organisation de la concertation entre ceux-ci et la construction d'un suivi plus individualisé qui contribuent à la prévention et au suivi des décrocheurs potentiels.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Dans le cadre de l'expérimentation, le dispositif PREDECAGRI du Ministère chargé de l'agriculture s'appuie sur 2 volets :

- le volet « repérer »
- le volet « accompagner »

Cette expérimentation porte sur 3 régions pilotes, Rhône-Alpes, PACA, Champagne Ardenne, avec l'ensemble des établissements sous tutelle du MAAPRAT pour la partie repérage et partage d'informations, et sur un échantillon représentatif d'établissements pour les modalités d'accompagnement spécifiques ; l'évaluation devait permettre de définir les modalités d'extension de la procédure à l'ensemble des régions (826 établissements, 176000 élèves et 30000 apprentis, selon un calendrier de mobilisation des différents acteurs nationaux et régionaux.

1) Le volet « Repérer ».

Deux objectifs ont été fixés pour le volet « Repérer » :

Le 1^{er} était de mettre en œuvre un outil de repérage des « décrocheurs » de l'enseignement agricole (EA) afin de pouvoir les accompagner et proposer les actions de suivi dans leur parcours. Suite à la décision interministérielle du décembre 2009, la solution retenue consistait à adhérer au Système interministériel d'échange d'informations (SIEI), piloté et mis en œuvre par le Ministère de l'éducation nationale (MEN), qui permet le partage d'informations entre les partenaires et la génération des listes de décrocheurs potentiels dans les systèmes de formation participant au dispositif (éducation nationale, enseignement agricole, apprentissage, missions locales).

Après le traitement des données par le SIEI, les listes de décrocheurs potentiels générées automatiquement par cette plateforme sont mises à disposition :

- des coordonnateurs départementaux via une application dédiée (RIO),
- de la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche), via la même application RIO, avec un accès statistique
- des établissements, via l'application Sconet SDO déployée dans les établissements de l'EA.

Les jeunes repérés par le dispositif comme décrocheurs doivent être pris en charge par les partenaires locaux.

Le deuxième objectif du volet « Repérer » était de mettre à disposition des établissements de l'enseignement agricole un outil leur permettant de réaliser le suivi des élèves décrochés ou en risque de décrochage scolaire.

Suite à la décision interministérielle de décembre 2009, c'est l'outil Sconet SDO de l'éducation nationale qui a été retenu également pour les établissements de l'enseignement agricole.

Sconet SDO communique avec le SIEI et permet de récupérer les résultats du traitement du SIEI : les informations sur les élèves trouvés (ou pas) dans un autre système de formation ou en apprentissage, suivis ou pas par les missions locales.

Remarque : la généralisation du dispositif à toutes les régions est programmée post expérimentation pour la rentrée scolaire de septembre 2012.

2) Le volet « Accompagner ».

Au moment du lancement de l'expérimentation, la Rénovation de la Voie Professionnelle avec l'arrivée du bac pro en 3 ans se mettait en place dans les établissements agricoles. Il y avait donc une crainte que certains élèves qui auraient bénéficié d'une année de plus dans le cycle BEPA + bac pro ne décrochent à la fin de leur année de seconde.

La RVP s'accompagnait de mesures permettant la mise en place de l'individualisation et de nouveaux espaces d'autonomie dans les établissements. Il semblait donc intéressant de voir si ce nouveau cadre, en prenant mieux en compte l'individu pouvait permettre de prévenir le décrochage des élèves mais aussi des apprentis, en entrant par deux aspects : la mise en place de l'individualisation et la sensibilisation d'adultes ayant d'autres liens avec les apprenants : les maîtres d'apprentissage et les maîtres de stage.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation par l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

Il y avait dans le projet PREDECAGRI, deux objectifs différents :

- Le premier était de « repérer »
La population ciblée, tel que définie par la DGER dans le Cahier des clauses techniques particulières, regroupe tous les apprenants de l'EA, élèves et apprentis, qui interrompent en

cours ou en fin d'année le cursus commencé, ainsi que tous les apprenants qui, selon l'appréciation de l'équipe pédagogique, se retrouvent en risque de décrochage scolaire.

Les classées ciblées étaient les classes de 4ème, 3ème, CAPA1, CAPA2, BEPA1, BEPA2, 2nde générale et technologique, (GT), 2nde pro, 1ère S, Terminale S, BTA1, BTA 2, BACPRO 1, BACPRO 2, BAC TECHNO 1, BAC TECHNO 2, BTSA 1 et BTSA 2.

Suite à l'évolution du projet, la disponibilité d'informations sur les apprenants dans l'EA et les contraintes définies par la CNIL, la population traitée par le dispositif de repérage SIEI est soumise à une définition précise : sont concernés les élèves de l'enseignement agricole âgés de plus de 16 ans ayant été scolarisés l'année précédente, qui ne sont pas scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole le jour de l'observation, qui n'ont pas obtenu leur diplôme de fin de cycle et ne disposent pas d'un diplôme du niveau défini par le **D é c r e t n ° 2 0 1 0 - 1 7 8 1 d u 3 1 d é c e m b r e 2 0 1 0**.

Dans un second temps, SCONET SDO a été déployé dans tous les établissements publics et privés des trois régions retenues pour l'expérimentation (Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes, PACA), en vue de sa généralisation dans tous les établissements de l'Enseignement Agricole à la rentrée 2012-2013.

Le public ciblé par les actions de prévention concerne tous les élèves et apprentis décrochés ou en risque de décrochage scolaire, sans critère d'âge et niveau.

- Le second était d' « accompagner »
Accompagner des publics en risque de décrochage (décrocheurs potentiels) et de voir quelles mesures mises en place dans certains établissements publics des trois régions –pilote, en lien avec la Rénovation de la Voie Professionnelle (RVP), pouvaient prévenir des ruptures de parcours. Il avait donc été décidé de cibler les publics de 2^{nde} pro, élèves ou apprentis.

2. Bénéficiaires directs :

- **Le volet « Repérer »**

Sont transmises au SIEI les informations sur les élèves dont le système d'information de l'enseignement agricole dispose pour ces propres besoins de suivi et de gestion. Néanmoins, une consolidation de données et la mise en place des traitements spécifiques ont été indispensables pour pouvoir fournir les informations au SIEI tels que définis dans les documents officiels.

Le SIEA ne dispose pas d'informations suffisamment précises ni exhaustives sur les apprentis et se base sur les informations déclaratives des centres de formation d'apprentis.

A noter que la population traitée par le SIEI, qui entre dans le cadre de remédiation du décrochage scolaire, est restreinte par rapport à la population visée par les actions de prévention du décrochage scolaire, issues des projets d'établissements et visant plutôt les élèves présents mais en difficulté et potentiellement en risque de décrochage.

- **Le volet « Accompagner »**

Les bénéficiaires directs de ce dispositif ont été les élèves et apprentis de seconde pro des établissements expérimentaux des trois régions- pilote soit, pour l'année scolaire 2009/2010 :

- Les élèves du LPA de Fayl- Billot (52)
- Les apprentis du CFA de l'Aube
- Les apprentis du CFA d'Avize (51)
- Les élèves du LEGTA de Digne-Carêmejane (04)
- Les apprentis du CFA de Saint-Rémy de Provence (13)
- Les élèves du LPA de L'Isle sur Sorgue (84)
- Les élèves du LEGTA de Bourg en Bresse (01)
- Les élèves du LPA de Noirétable (42)
- Les apprentis du CFA de la Motte Servolex (73)

2.1. Statistiques descriptives

- **Le Volet « Repérer »**

Dans la mesure où ce volet a identifié à un projet plateforme », l'ensemble des élèves et apprentis de l'Enseignement agricole sont concernés par la partie SIEI.

- **Le volet « Accompagner »**

	nombre de bénéficiaires prévu	2009		2010		2011	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bénéficiaires effectivement touchés par l'action							
1. Jeunes							
Âges							
10-12 ans							
13-14 ans							
15-16 ans	216	180	83				
17-18 ans							
19-20 ans							
21-22 ans							
23-25 ans							
Autres (préciser)							
Situation							
Collégiens							

Lycéens en LEGT							
Lycéens en lycée professionnel	144	120	83				
Apprentissage	72	60	83				
Étudiants							
Demandeurs d'emploi							
Activité professionnelle							
Autre (préciser)							
Niveau d'études							
Niveau V							
Niveau IV	216	180	83				
Niveau III							
Niveau III							
Niveau I							
Autre (préciser)							
Origine géographique							
Ville - zone politique de la ville							
Ville - hors zone politique de la ville							
Zone rurale							
Autre (préciser)	NC						
Genre							
Fille	NC						
Garçon	NC						
2. Adultes							
Qualité professionnelle							
Parents							
Enseignants	40						
Conseillers d'orientation- psychologues							
Conseillers principaux d'éducation	9						
Conseillers d'insertion professionnelle							
Animateurs							
Éducateurs spécialisés							
Autre (préciser)							
Origine géographique							
Ville - zone politique de la ville							
Ville - hors zone politique de la ville							
Zone rurale							
Autre (préciser)	NC						

2.2. Analyse qualitative

- Le volet « Repérer »

Le dispositif SIEI permet de connaître le nombre d'élèves de l'EA de l'année précédente, non-scolarisés l'année d'observation au sein de l'EA, ni au sein de l'EN, ni en apprentissage, et ayant quitté la formation initiale sans diplôme du niveau défini par le Décret n° 2010-1781 du 31 décembre 2010. Le SIEI retourne également l'information si ces élèves sont suivis ou pas par les missions locales.

Le dispositif permet de connaître les tranches d'âge, le genre, le niveau d'études des élèves observés.

L'analyse des résultats des campagnes SIEI et le retour des établissements de trois régions pilotes montre que les listes des élèves déclarés « décrocheurs » par le SIEI sont à affiner, par les établissements et les plateformes de lutte contre le décrochage scolaire. En effet, le dispositif n'a pas de connaissance de la situation des élèves scolarisés dans les systèmes de formations qui ne participent pas au dispositif (Ministère de la justice, Ministère de la Santé, Ministère de la défense..) ou ceux qui ont choisi d'abandonner la scolarité pour travailler.

Le vrai nombre de bénéficiaires correspondrait au nombre d'élèves qui sont de réels décrocheurs et sont pris en charge par la plate-forme de lutte contre le décrochage scolaire suite au repérage par le SIEI.

Parmi les bénéficiaires directs comptent également les élèves qui ne sont pas observés par le SIEI, qui sont présents dans les établissements et pour qui l'équipe pédagogique constate qu'ils se trouvent en risque de décrochage scolaire. Il est nettement plus difficile de décrire les critères qui permettent de détecter les jeunes dans cette situation. Le volet «Accompagner », lors différentes actions et formations des démultiplicateurs régionaux de Sconet SDO, à fourni des éléments qui pourraient aider les équipes pédagogiques dans le repérage de cette catégorie de décrocheurs potentiels.

- **Le volet « Accompagner »**

Le public de l'Enseignement Agricole était traditionnellement constitué des enfants d'exploitants agricoles, et donc de « jeunes » ayant déjà une forte représentation du métier et une certaine motivation.

Ce public évolue beaucoup. En effet, l'ouverture vers des métiers « verts », ou dans les domaines de l'alimentation ou des services fait arriver des apprenants qui ont parfois une représentation un peu utopique des métiers de l'agriculture : « je veux travailler dehors... », « j'aime les animaux »...Ces jeunes sont parfois déçus par les conditions de travail rencontrées, une fois qu'ils se sont confrontés à la réalité. Les orientations ne sont pas toujours choisies mais parfois subies par le jeu des affectations.

C'était donc ces difficultés que l'on souhaitait voir aborder en choisissant ce public précis, et entrant à la fois par l'individualisation et par la qualité relationnelle en agissant sur les maîtres de stage et d'apprentissage.

3. Bénéficiaires indirects :

- **Le volet « Repérer »**

Le système de repérage permettrait aux établissements (directeurs et responsables de site) de connaître l'avenir de leurs élèves ayant changé de région ou de système de formation : le SIEI les retrouve et en informe les directeurs via l'application Sconet SDO EA, module Remédiation.

L'application Sconet SDO EA permet la formalisation de tous les contacts pris avec les jeunes en difficulté et de toutes les actions entreprises en leur faveur, ce qui peut présenter un outil de suivi, de gestion et de pilotage au sein de l'établissement. Les membres de l'équipe pédagogique ont accès aux informations sur les élèves dont ils assurent le suivi.

- **Le volet « Accompagner »**

Les bénéficiaires indirects ont été les membres de la communauté éducative (enseignants, direction, personnel de vie scolaire) des établissements expérimentaux des trois régions –pilote puisqu'ils ont pu bénéficier de deux séminaires (le premier sous la forme d'une formation –action : apports théoriques par une chercheuse puis de temps de travail en atelier autour de leurs pratiques ; le second plus sous forme de présentation par des chercheurs ou des praticiens pour élargir le débat) et d'une formation pour ceux qui ont souhaité y participer à la méthodologie de gestion de projet, et ce à leur demande.

Ils ont de surcroît bénéficié d'un accompagnement réflexif pour les aider à mener le travail de formalisation, et certains d'entre eux ont eu le « privilège » d'être étudiés par l'équipe d'évaluation qui a rendu 3 monographies (1 établissement par région pilote), ce qui a été très apprécié par les équipes concernées. (cf. rapport d'évaluation)

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

- Le volet « Repérer »

Dans le cadre du volet « Repérer », l'objectif principal consistait à mettre en œuvre des outils informatiques couplés aux systèmes d'information permettant :

- de consolider les données « apprenants » de l'enseignement agricole et les interconnecter avec le Système interministérielle d'échange d'information (SIEI), pour la participation aux quatre campagnes de repérage des décrocheurs scolaires.
- de déployer dans les établissements d'enseignement agricole de trois régions expérimentales l'outil Sconet SDO EA, retenu par la décision interministérielle du décembre 2009. Cette application permet de gérer informatiquement le suivi des élèves identifiés par le SIEI comme décrocheurs (remédiation) ainsi que les élèves repérés par les équipes en établissements comme potentiellement en situation de décrochage (prévention).
Le déploiement de Sconet SDO EA a imposé un chantier important, du point de vue technique et organisationnel, de gestion d'accès à l'application.

Précisions concernant le planning :

Dans le projet initial du MAAPRAT, le planning était le suivant :

- 01/07/2009 au 31/08/2010 conception et réalisation des outils MAAPRAT au sein du SIEA permettant :
 - le repérage des décrocheurs de l'EA,
 - l'échange de données avec le SIEI du MENJVA
 - la gestion des dossiers individuels de suivi
- 01/09/2010 le déploiement et l'expérimentation de ces outils sur les trois régions expérimentales
- septembre 2011 la généralisation du dispositif à toutes les régions

Le projet initial du MAAPRAT a été modifié suite notamment à la décision interministérielle de décembre 2009 mentionnée ci-dessus. En conséquence, ce projet a subi les contraintes de calendrier du projet SIEI piloté par le MENJVA et les retards de décision de la CNIL (arrêté en date du 2 décembre 2010) d'une part, et la complexité des procédures d'interfaçage entre le système d'information de l'enseignement agricole et le système d'information de l'éducation nationale et le processus de déploiement du module Sconet SDO dans les établissements de l'enseignement agricole d'autre part.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre
Volet "REPERER"

	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>01/07/2009 - 01/03/2011</i>								
Action n°1	Analyse de la demande, de données et de traitements; disponibilité de données dans le système d'information de l'enseignement agricole (SIEA)	Oui	2 mois	3 à 4 personnes impliquées	0,15	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur			
Action n°2	Suite à la décision interministérielle sur l'adhésion au système interministériel d'échange d'information (SIEI) et déploiement de l'application Sconet SDO: analyse de données et d'adaptations nécessaires pour l'interconnexion avec le système d'information EN	Oui	4 mois	3 à 4 personnes impliquées	0,3	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur			
Action n°3	Mise en œuvre des traitements et de procédures afin de fournir au SIEI les listes d'élèves ayant quitté prématurément le système de formation et de nouveaux inscrits, en respectant les critères réglementaires de repérage des décrocheurs	Oui	3 mois	3 à 5 personnes impliquées	0,3	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur Expert technique			Serveurs de base de données
Action n°4	Avec le MEN, choix, construction, qualification et initialisation des modules du socle Sconet SDO indispensables pour le bon fonctionnement du suivi de décrochage scolaire dans le contexte de l'enseignement agricole.	Oui	3 mois	3 à 5 personnes impliquées	0,2	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur Expert technique			

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Action n°5	Problématique de l'authentification et d'accès à Sconet SDO EA: mise en place du schéma organisationnel pour la gestion des comptes d'accès pour les utilisateurs, gestion des clés OTP indispensables pour l'accès à l'application	Oui	2 mois	3 à 5 personnes impliquées	0,2	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur Expert technique			
Action n°6	Conception et mise en œuvre de l'application Prédécagri web pour la saisie des comptes des utilisateurs Sconet et transfert des informations vers l'annuaire	Oui	2 mois	3 à 4 personnes impliquées	0,2	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur			serveurs d'application web
Action n°7	Formation des utilisateurs directs pour les 20 premiers sites pilotes et des démultiplicateurs régionaux pour 3 régions pilotes	Oui	1 mois	3 personnes impliquées	0,1	AMOA Chef de projet Assistance			
Action n°8	Formation des gestionnaires de comptes.								
Action n°9	Assistance à l'AMOA dans les actions de paramétrage Sconet SDO.								
Action n°10	Mise en place de l'assistance aux utilisateurs de Sconet SDO et de la console de gestion de comptes								
2. Lancement de l'expérimentation	<i>01/03/2011 - 31/03/2012</i>								
Action n°1	Campagne SIEI du 23 mars 2011: consolidation et transfert de données , analyse du retour	Oui	1 mois	3 à 5 personnes impliquées	0,1	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur Expert technique			
Action n°2	Déploiement de Sconet SDO pour 20 établissements pilotes, suite au retour de la campagne SIEI du mars 2011	Oui	2 mois	3 à 5 personnes impliquées	0,2	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur Expert technique			
Action n°3	Campagne SIEI du juin 2011: consolidation et transfert de données, analyse du retour	Oui	1 mois	3 à 5 personnes impliquées	0,1	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur Expert technique			

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Action n°4	Adaptation des procédures et de traitements suite aux retours de la campagne du juin 2011: mise en place de la communication SIEA - SIEI via Sconet SDO EA	Oui	3 mois	3 à 5 personnes impliquées	0,3	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur Expert technique			
Action n°5	Campagne SIEI du 31 octobre 2011: consolidation et transfert de données , analyse du retour	Oui	1 mois	3 à 5 personnes impliquées	0,1	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur Expert technique			
Action n°6	Déploiement de Sconet SDO pour tous les établissements de trois régions pilotes, suite au retour de la campagne du 31 octobre 2011	Oui	5 mois	3 à 5 personnes impliquées	0,5	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur Expert technique			
Action n°7									
Action n°8									
Action n°9									
Action n°10									
3. Achèvement de l'expérimentation	<i>01/02/2012 - 31/03/2012</i>								
Action n°1	Déploiement général de Siecle SDO EA, avec le MEN : préparation technique et qualification de l'environnement pour accueillir 1000 sites supplémentaires	Oui	2 mois	3 à 5 personnes impliquées	0,3	AMOA Directeur de projet Chef de projet Analyste programmeur Expert technique			
Action n°2	Adaptation des nomenclatures sur les établissements et autres, profilage des formations (modules élémentaires de formation) pour tous les établissements	Oui							
Action n°3	Déploiement général de Siecle SDO EA : formation des démultiplicateurs régionaux	Oui							
Action n°4	Authentification : Mise en place du schéma organisationnel pour la gestion de comptes et de clés OTP; régionalisation pour tous les établissements, publics et privés	Oui							
Action n°5	Authentification: organisation des domaines de sécurité dans l'annuaire par groupe d'utilisateurs, selon secteur, affiliation et région. Qualification des règles de gestion de comptes	Oui							

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Action n°6	Authentification: évolution de l'application PREDECAGRI web pour la régionalisation de gestion des comptes et transmission de données vers l'annuaire	Oui							
Action n°7	Renforcement de l'assistance aux utilisateurs de Sconet SDO et de la console de gestion de comptes -	Oui							
Action n°8	Formations des gestionnaires de comptes et de clés OTP	Oui							
Action n°9									
Action n°10									
4. Achèvement de l'évaluation	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								

- Le volet « Accompagner »

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								
installation du groupe projet	réunion plénière Paris 29 septembre 2009	N	0	15		Chefs de SRFD, chargés d'ingénierie. Personnel cadre			frais de déplacements
répérage des établissements par les chargés de mission Insertion	oct 2009 - Janvier 2010	O	4	3	0,1	personnel DRAAF - SRFD chargés de mission insertion			frais de déplacements
Prise de contact avec les établissements	janv-10	O	1	3		personnel DRAAF - SRFD chargés de mission insertion			frais de déplacements
Prise de contact avec les chercheurs	Janvier - mars 2010	O	2	1		cheffe de projet			frais de déplacements, contacts téléphoniques
Organisation logistique du séminaire	Mars-mai 2010	O	3	3	0,1	cheffe de projet, chargés d'ingénierie, assistance administrative			
2. Lancement de l'expérimentation	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>								

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

séminaire de lancement	25 et 26/04/2010	O		50	0,5	personnel enseignant, CPE, Chercheurs, personnel administratif, chargés d'ingénierie	photocopies	rémunération des intervenants, traiteurs	frais de déplacements
accompagnement des établissements	mai 2010 -oct 2010	O	4	3	0,2	chargés de mission Insertion			frais de déplacements
formalisation	septembre - oct 2010	O	1		0,2	chargés de mission Insertion, personnel des établissements			frais de déplacements, réunions présentes en établissements
relecture des projets	octobre 2010 - janvier 2011	O	4	4	0,1	cheffe de projet, chargés de mission insertion			frais de déplacements, réunions présentes et téléphoniques
seconde phase de formalisation	Janvier 2011 - avril 2011	O	3		0,2	chargés de mission Insertion, personnel des établissements			frais de déplacements, réunions présentes en établissements
analyse des résultats	Avril 2011 - mai 2011	O	1	4	0,1	cheffe de projet , chargés de mission insertion			frais de déplacements, réunions présentes et téléphoniques
rédaction d'un document à destination des établissements	sept-11	O	1	5	0,1	cheffe de projet , chargés de mission insertion, chercheur		rémunération des chercheurs impliqués	frais de déplacements, réunions présentes et téléphoniques

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

séminaire final	13 et 14 octobre 2011		0		40	0,4	personnel enseignant, CPE, Chercheurs, personnel administratif, chargés d'ingénierie	photocopies, location de salles, DVD	rémunération des intervenants, traiteurs	frais de déplacements
formation à la gestion de projet	17-mai-11	O			20	0,1	personnel enseignant, CPE	photocopies, location de salles, DVD	rémunération des intervenants	frais de déplacements
tournage et édition du DVD " marre de l'école"	Octobre 2010 - septembre 2011	O			5	0,15	cheffe de projet, équipe édition, réalisateur	gravage du DVD	rémunération des intervenants	frais de déplacements, réunions téléphoniques
3. Finalisation de l'expérimentation	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>									
retour d'un document d'analyse aux établissements participants	oct-11	O		1	5	0,1	cheffe de projet , chargés de mission insertion, chercheur, personnel administratif			frais de déplacements, réunions téléphoniques
organisation logistique du séminaire final	Juillet -oct 2011	O		3	3	0,1	cheffe de projet, chargés d'ingénierie, assistance administrative			réunions téléphoniques
formations ou interventions de " sensibilisation au décrochage scolaire"	Janvier 2012 - mars 2012	N		2	2	0,1	cheffe de projet, chargés d'ingénierie, assistance administrative	photocopies	location de salles	frais de déplacements, réunions téléphoniques
4. Achèvement de l'évaluation	<i>Mars 2012 - juin 2012</i>	O		3	3	0,1	Cheffe de projet, cheffe de projet MOE volet 1, directeur de projet volet 1			réunions téléphoniques et présentes; participation au Copil évaluation

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
MAAPRAT MISSI	AMOA
MAAPRAT BVIE	MOA du volet « Repérer » AMOE du volet « Accompagner »
Réseau « Insertion-Egalité des Chances » MAAPRAT – DGER - BVIE	Accompagnement des établissements dans les trois régions-pilote
DRAAF Rhône-Alpes	Région pilote pour les deux volets
DRAAF Champagne -Ardennes	Région pilote pour les deux volets
DRAAF PACA	Région pilote pour les deux volets
UNREP	Partenaire pour le développement du volet « Repérer »
UNMFREO	Partenaire pour le développement du volet « Repérer »
CNEAP	Partenaire pour le développement du volet « Repérer »
MENJVA	MOA et MOE du Système interministérielle d'échange d'information (SIEI) MOE Sconet et Pole hébergement Orléans, volet « Repérer »

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	FEJ : 50%
Cofinancements extérieurs à la structure	MAAPRAT. 43 % -Mise à disposition des personnels en Administration centrale - Mise à disposition des personnels enseignants -DRAAF des 3 régions : mise à disposition des DRTIC et Chargés de mission Insertion
Autofinancement	AgroSup Dijon : 7%

C. Pilotage de l'expérimentation

Après un premier regroupement plénier destiné au lancement de l'expérimentation le 29 septembre 2009, deux groupes de travail distincts se sont rapidement formés.

Le volet informatique (« Volet Repérer ») était piloté par :

- le directeur de projet PREDECAGRI, Volet « Repérer », Eduter CNERTA, chargé de gestion budgétaire et la gestion de ressources avec la participation forte à l'analyse et à la coordination des actions
- la cheffe de projet PREDECAGRI (MOE), Volet « Repérer », Eduter CNERTA, chargée d'analyse, consolidation et transmission de données vers le SIEI, de qualification et de déploiement de Sconet SDO EA ainsi que de la problématique d'authentification et d'accès aux applications.
- une personne de la DGER, MISSI, dans son rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage,

A l'équipe de pilotage ont été associés au sein d'Eduter CNERTA une personne chargée de l'assistance technique et de l'appui aux utilisateurs, un analyste programmeur et un expert technique.

Dans le cadre de construction du dispositif de repérage des décrocheurs scolaires SIEI et lors de préparations des campagnes de repérage, l'équipe a participé aux réunions techniques hebdomadaires pilotées par le MENJVA et impliquant tous les autres partenaires : MENJVA (équipes STSI-B1, STSI-A1, DEPP, Pôle de Dijon, Pôle de Nancy) et le Ministère du travail, de l'Emploi et de la formation professionnelle (équipe DGEFP). En tout, dans la période de préparation et mise en œuvre de l'expérimentation, plus de 20 réunions téléphoniques ont été organisés.

La mise en œuvre de l'environnement Sconet SDO EA, effectué par le Pôle Hébergement au rectorat Orléans-Tours, a été suivi par un Comité de pilotage technique. Y participaient Eduter Cnerta via le directeur de projet et la cheffe de projet (MOE), la DGER MISSI en qualité d'AMOA, et les équipes STSI-B1, STSI-A1 et Pôle Hébergement du MENJVA. Ce comité de pilotage se réunissait tous les 4-6 semaines afin de définir le périmètre de l'environnement Sconet SDO propre à l'enseignement agricole, de convenir des adaptations et des actions nécessaires, et pour faire point sur l'avancement du projet et les difficultés rencontrées.

Un chantier à part entière a été mené concernant la problématique d'accès à l'application Sconet SDO EA : la gestion des droits d'accès par des comptes utilisateurs individuels dans l'annuaire du SIEI SDO EA et l'utilisation obligatoire des clés OTP (One Time Password) pour l'authentification a nécessité la mise en place d'un schéma organisationnel pour l'EA. Pour se faire, l'équipe de pilotage a été fortement sollicitée sur cette problématique et la recherche d'une solution finale qui soit opérationnelle.

L'équipe de pilotage du Volet « Repérer » a également participé aux Comités de pilotage sur le décrochage scolaire au MAAPRAT.

Le volet « accompagner »

Il s'est organisé autour d'une équipe projet composée de :

- Une chargée de mission rattachée au Bureau de la Vie scolaire Etudiante et de l'Insertion en administration centrale
- Les chargés de mission « Insertion et égalité des chances » des 3 régions concernées
- L'animateur national du réseau « insertion Egalité des chances »
- La cheffe de projet PREDECAGRI

Cette équipe avait pour mission de coordonner les actions à destination des établissements, d'organiser les temps de regroupement nationaux, de faire le lien avec les chercheurs impliqués dans le projet.

C'est cette équipe qui a fait le lien avec les établissements expérimentaux : organisation des séminaires et des temps de formation, production des outils de formalisation et d'analyse des projets, lien avec les chercheurs impliqués dans le projet.

Lien volet « repérer » et « volet « accompagner »

Une personne a été chargée à AgroSup Dijon de coordonner les deux volets du projet pour soulager la cheffe de projet. Des réunions trimestrielles ont été engagées en ce sens en présence du directeur de projet MOE volet « repérer », de la Cheffe de projet MOE volet « repérer », et de la cheffe de projet PREDECAGRI ainsi que des responsables des services d'EDUTER impliqués dans le projet.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Le dispositif avait pensé à la base pour créer un lien entre le volet « repérer » et le volet « accompagner ».

Comme expliqué précédemment l'outil qui devait être développé, était propre à l'Enseignement Agricole et aurait donc dû être disponible plus rapidement dans les établissements des régions pilotes.

Il devait permettre d'alerter les équipes en particulier sur des grandes tendances par rapport au décrochage de leurs apprenants et donc de leur permettre de mettre en œuvre des solutions ciblées.

En effet si les élèves décrochent majoritairement pour des problèmes cognitifs, ne travailler que sur l'accueil par exemple ne sera pas suffisant.

Les contraintes réglementaires ont donc bouleversé cette logique et ont « satellisé » en quelque sorte les deux aspects du projet.

Cette logique de convergence commence à apparaître maintenant, avec la mise à disposition de SIECLE pour les établissements à la rentrée 2012, et avec l'implication de l'Administration Centrale pour faire passer le message que ce nouvel outil doit être considéré comme une aide au pilotage.

Les effets se feront donc sentir hors expérimentation.

Le Volet « Repérer », l'interfaçage avec le SIEI et le déploiement du Sconet SDO EA a montré que :

- L'information sur les élèves non-scolarisés au sein de l'enseignement agricole, trouvés par le SIEI dans un autre système de formation initiale ou en apprentissage, suivi par les missions locales ou pas, constitue une valeur ajoutée et peut rendre plus efficace la gestion des anciens élèves et le pilotage de la lutte contre le décrochage scolaire,
- L'échange d'information entre les partenaires et la coordination des actions donne une force nouvelle à la lutte contre le décrochage scolaire,
- le système de repérage des décrocheurs scolaires SIEI est perfectible : sur la liste des décrocheurs générée par le SIEI peuvent se trouver les élèves qui ne sont pas forcément « perdus » : s'ils poursuivent leur formation dans un système de formation qui ne participe pas au dispositif (Ministère de santé, Ministère de défense, ...) ou entrent dans le monde de travail, ils restent introuvables par le SIEI.
Il appartient aux établissements, en lien avec la plate-forme départementale, de prendre contact avec les élèves pour connaître leur situation réelle.
- Le retour des listes générées par le SIEI dans l'outil Sconet SDO est une fonctionnalité intéressante. Néanmoins, les utilisateurs regrettent que le travail effectué suite à une campagne

SIEI ne soit pas pris en compte lors de la campagne suivante : les mêmes élèves réapparaissent sur les listes de décrocheurs.

- L'outil Sconet est un outil de gestion créé par l'éducation nationale, conçu sur mesure pour l'éducation nationale et reflète le schéma organisationnel de l'éducation nationale. Faire entrer les informations de l'enseignement agricole dans le moule de cet outil demande un effort non négligeable de « transcodification » des nomenclatures utilisées quand c'est possible, de règles de gestion et d'adaptation du schéma organisationnel. Sconet est construit afin de répondre aux besoins de gestion d'élèves au niveau d'un rectorat. La plateforme Sconet EA prend en compte le périmètre national de l'enseignement agricole. Par conséquent, l'autorité académique de l'EA (DRAAF) ne trouve pas sa place naturellement dans cet environnement.
- Sconet est un socle complet de gestion pour les établissements de l'éducation nationale. Dans le cadre du projet PREDECAGRI le périmètre fonctionnel mis à disposition des établissements de l'enseignement agricole est limité aux modules indispensables pour les actions de remédiation et de prévention du décrochage scolaire. Certains modules et fonctionnalités présents mais non utilisés « polluent » l'environnement Sconet SDO EA.
- Les termes et les nomenclatures utilisées par Sconet SDO EA ne sont pas toujours appropriés à l'enseignement agricole, ce qui peut décourager les utilisateurs de l'enseignement agricole, qui ne s'y retrouvent pas.

Tout particulièrement, les notions utilisées dans le module SDO, dédié au suivi des élèves en situation de décrochage scolaire, ne reflètent en aucun cas le résultat de l'expérimentation du volet « Accompagner », mais sont issues des demande de la MOA Sconet de l'EN (Direction générale de l'enseignement scolaire, DGESCO) .

- Le chantier d'authentification pour l'accès à l'application Sconet SDO EA demande une organisation particulière de collecte des informations sur les utilisateurs (directeurs, proviseurs, responsables de sites et d'antennes) pour l'alimentation de l'annuaire. La commande, la gestion administrative et la diffusion des clés OTP demande également une logistique et des ressources importantes.

A noter que lors du déploiement de Sconet SDO EA, les utilisateurs montraient un intérêt limité à l'outil, alors que la problématique de décrochage scolaire les incitait à des nombreuses réactions.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1 Public visé

- **Le volet « Repérer »**

La population visée au départ ciblait tous les élèves de l'enseignement agricole, les classes de 4ème, 3ème, CAPA1, CAPA2, BEPA1, BEPA2, 2nde générale et technologique, (GT), 2nde pro, 1ère S, Terminale S, BTA1, BTA 2, BACPRO 1, BACPRO 2, BAC TECHNO 1, BAC TECHNO 2, BTSA 1 et BTSA 2.

Suite à la Délibération n°2010-447 du 2 décembre 2010 de la CNIL, le dispositif de repérage SIEI a été obligé de restreindre la population traitée aux jeunes de plus de seize ans le jour de l'observation, ayant été scolarisés au sein de l'enseignement agricole l'année précédente, qui ne sont pas scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole le jour d'observation, qui n'ont pas obtenu leur diplôme de fin de cycle et ne disposent pas d'un diplôme du niveau définit par le décret Décret n° 2010-1781 du 31 décembre 2010.

Les apprentis ne participent au dispositif SIEI qu'au titre de comparatif. En effet, le système d'information de l'enseignement agricole ne dispose pas de données exhaustives sur les apprentis, ce qui ne permet pas la détection des apprentis en situation de décrochage scolaire dans le cadre de la remédiation.

Les retours de terrain montre d'ailleurs que les établissements « s'intéressent » beaucoup plus aux élèves et aux apprentis qui sont toujours dans l'établissement mais qui présentent les signes de risque de décrochage, sur avis de l'équipe pédagogique. Sans doute parce que ils considèrent qu'ils auraient plus de chance de « sauver » un jeune qui est encore là que celui qui a quitté l'établissement parfois plusieurs mois auparavant.

Le public visé par les actions de prévention n'est pas limité par l'âge ou niveau de diplôme éventuellement obtenu. Par contre, les critères de détection sont nettement moins précis.

L'outil Sconet SDO EA est adapté au suivi de tout type de public.

- **Le volet « Accompagner »**

La population ciblée avait volontairement été basée sur les « 2ndes pro » pour les motifs expliqués précédemment. Or, on peut se demander à l'issue de l'expérimentation s'il n'aurait pas été plus judicieux de s'intéresser aux « 1ères pro ». En effet, à l'issue de la première, les apprenants ont la possibilité d'obtenir la certification BEPA qui leur confère un premier diplôme de niveau 5, plus reconnu chez les professionnels agricoles que le CAPA.

Il y a donc un risque que les jeunes quittent la formation à l'issue de la première, une première qualification en poche pour s'insérer dans la vie active. On ne peut alors pas parler de jeunes sans solution, ils sont pourtant décrocheurs au sens statistique du terme, dans la mesure où leur parcours n'a pas abouti à l'obtention du diplôme pour lequel il s'était inscrit en formation.

Autre point à noter, il avait été fait le choix de ne cibler que des filières rénovées. Ce n'était pas le cas de la filière « service en milieu rural ». Elle n'a donc pas fait l'objet d'études alors que l'on sait que le décrochage – des jeunes filles en l'occurrence- est particulièrement sensible dans cette filière. De même, les filières des métiers-passion (cheval, animaux domestiques, aménagement paysager...) n'ont pas été interrogées pour la même raison : or, on sait que les « jeunes » qui s'engagent dans ces métiers en ont souvent une représentation erronée qui peut les conduire à décrocher.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

- Le volet « Repérer »

Les actions menées pour la participation de l'enseignement agricole au système de repérage des élèves en situation de décrochage scolaire (SIEI) sont pratiquement finalisées et l'interfaçage est opérationnel.

Le travail de rapprochement des nomenclatures utilisées par le système d'information de l'enseignement agricole et celles utilisées par le système d'information de l'éducation nationale a été engagé et peut apporter une amélioration de la qualité de données transmises au SIEI – dispositif de repérage de décrocheurs scolaires.

La maîtrise d'ouvrage de notre ministère participe aux groupes de travail avec l'objectif de perfectionner le système.

Sconet SDO EA sera déployé auprès de tous les établissements de l'enseignement agricole, publics et privés, à la rentrée 2012-2013.

Les préparations sont en cours ou planifiées:

- la plate-forme technique est prête
- L'initialisation du paramétrage, tout particulièrement le profilage des formations (MEF) est en cours. Cette action fait partie de préparations d'une nouvelle année scolaire, à recommencer chaque année
- les démultiplicateurs régionaux (deux personnes par région) ont été formés pour former, à leur tour, les utilisateurs finaux du septembre au novembre 2012.

La phase pilote a fait ressortir clairement le besoin de compléter la formation à l'utilisation de l'outil Sconet SDO EA par une approche stratégique et pédagogique. En conséquence l'équipe de formation de la 1^{ère} phase d'expérimentation (Volet « Repérer ») a été complétée par les membres de l'équipe « Accompagner » et des personnes de la MOA pour intervenir lors de la formation des démultiplicateurs régionaux.

Pour que l'outil soit accepté il est indispensable de faire comprendre aux utilisateurs qu'il permet un échange intéressant d'informations au sein de l'établissement, et qu'il a vocation également à aider au pilotage et à la gestion du décrochage. Le porteur de projet est obligatoirement le chef d'établissement.

- Authentification et accès à l'application : L'organisation de la gestion des comptes et des clés OTP est en cours ; suite à la période d'expérimentation, la gestion des comptes et de clés OTP a été régionalisée,
- L'annuaire Sconet SDO EA devra être réorganisé, pour prendre en compte la régionalisation de gestion de comptes, pour les établissements publics et privés.
- Les clés OTP sont indispensables pour accéder à l'application : la commande des clés OTP est effectuée. La question sur le nombre de clé par établissement reste ouverte. Ce nombre peut dépendre de la taille de l'établissement et de l'organisation mise en œuvre pour la gestion du décrochage scolaire au sein de l'établissement.
- La diffusion des clés OTP est une action d'ampleur car demande remise en main propre contre la signature du bordereau de remise de clé,

- L'assistance aux utilisateurs doit être renforcée pour pouvoir répondre aux 1000 établissements (niveau site) supplémentaires.

- **Le volet « Accompagner »**

Il n'y a pas eu un dispositif harmonisé mis en place. Les établissements expérimentaux des trois régions ont choisi de mettre en place des actions dont la nature a varié selon le profil des apprenants, de l'établissement et donc des problématiques rencontrées.

Ainsi certains établissements ont choisi de travailler plus sur les apprentissages et donc ont mis en place de l'aide aux devoirs, de l'aide méthodologique, du soutien...

D'autres établissements se sont plus attachés à l'accueil, au bien vivre dans l'établissement : les actions ont tourné alors autour de procédures d'accueil, de semaine d'insertion...

Les modalités de mise en œuvre sont variées allant d'un réaménagement des horaires, à des semaines banalisées.

Le travail demandé aux établissements a été la formalisation de ces actions suivant une grille d'analyse précise qui leur a été fournie, et construite avec un chercheur ; le but de cette formalisation était de permettre aux équipes de prendre du recul sur leurs pratiques et de voir si les actions mises en œuvre correspondaient bien aux problèmes rencontrés, ainsi que de voir si de grandes tendances ressortaient pour réfléchir à une éventuelle généralisation.

Malheureusement, et comme expliqué précédemment les équipes n'avaient pas vraiment d'outils, ni même de références leur permettant d'analyser les raisons du décrochage de leurs apprenants. Les actions proposées l'ont donc plutôt été pour répondre à l'injonction institutionnelle de mise en œuvre la RVP que dans un souci de réponse à un besoin identifié.

D'ailleurs aucune mesure n'est vraiment innovante, les équipes ayant eu tendance à mettre en œuvre des choses qu'elles savaient déjà faire, ce en quoi on ne peut pas les blâmer puisqu'aucune formation ni accompagnement n'avait été préalablement proposés pour la mise en place de la RVP.

Quant à l'aspect « sensibilisation des maîtres de stage ou d'apprentissage », il n'avait pas été du tout envisagé par les équipes.

L'équipe projet au niveau national a donc tenté de s'en emparer et s'est trouvée confrontée à une difficulté non identifiée au moment de la réponse à appel à projet.

L'idée était de travailler à un temps de sensibilisation des professionnels en lien avec les apprenants, comme ayant un regard, une posture et un dialogue différents avec eux et donc peut être plus à même de repérer certaines difficultés.

Il s'est avéré difficile de venir dans un même lieu sur leur temps de travail des professionnels, répartis sur une région.

L'idée a donc germé de les rassembler sur un établissement, site identifié comme géographiquement plus proche de leurs lieux de travail.

Mais ni les équipes, ni les animateurs régionaux ne se sentaient suffisamment armés pour animer ce type de rencontre. Il fallait une ressource support permettant de lancer le dialogue. Cela a donné lieu à la création du DVD « Marre de l'école. Le décrochage scolaire, de quoi parle-t-on ? » en partenariat avec la maison d'édition Educagri. Le but de cette ressource est d'évoquer les questions de décrochage auprès du « grand public » en alternant des témoignages de personnes ayant vécu une période de décrochage, et leurs éclairages par des experts.

Cette ressource a donc été remise à tous les participants au séminaire final.

A l'heure actuelle, nous ne savons pas si le DVD a été utilisé pour lancer le dialogue.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Volet « Repérer »

L'ampleur du projet était telle qu'une coordination entre différents partenaires était indispensable. Le Comité de pilotage propre au MAAPRAT, ainsi que le Comité technique entre les équipes du MENJVA et du MAAPRAT avaient chacun sa place et son rôle.

Les réunions du Comité technique étaient nombreuses, régulières et particulièrement productives.

Le Comité de pilotage propre au MAAPRAT a permis d'avoir un retour de terrain qui a incité les participants à concevoir une formation des démultiplicateurs régionaux plus complète : l'aspect technique a été enrichi par l'aspect stratégique et pédagogique.

La MOA du MAAPRAT en a profité pour communiquer sur l'avancement du projet et harmoniser le niveau d'information de tous les membres du Comité de pilotage. La présence du message politique et sa communication claire était indispensable. On notera qu'il est souvent moins difficile de résoudre des problèmes techniques que de combler l'absence de communication.

Plus globalement, ce Comité de pilotage MAAPRAT est l'occasion d'avoir des échanges entre ses membres de profils et d'expériences différents, ce qui permet d'avoir une meilleure vision et de prendre des décisions plus judicieuses.

Pour assurer l'adhésion des établissements privés, les partenaires incontournables sont les fédérations du privé, le CNEAP, l'UNMFR et l'UNREP.

On notera toutefois qu'il aurait été préférable que les interactions entre le volet « Repérer » et le volet « Accompagner » interviennent plus tôt dans le déroulement de ce projet.

Volet « accompagner »

Si les partenariats ont été riches d'enseignement, et porteurs de collaborations futures, la structure pyramidale n'a pas été la plus facile pour le suivi des établissements qui ont déploré (cf rapport d'évaluation) ce qu'ils ont perçu comme un manque d'implication au niveau national. Les établissements s'attendaient à un accompagnement pédagogique, et non à une simple mise en mots de leur vécu. Ils espéraient pouvoir expérimenter. Deux facteurs n'ont pas permis de le faire : le temps prévu pour l'expérimentation : le temps d'installer la structure projet, le séminaire de lancement a été réalisé en avril 2010, la fin prévue du projet étant en avril 2011. Il n'était donc pas question de lancer de nouveaux projets, sachant qu'il n'y aurait pas de temps pour les conduire jusqu'au bout et les évaluer. Il a donc décidé de partir sur de l'existant et d'aider les équipes à formaliser leurs pratiques, ce qu'elles prennent peu le temps de faire.

L'idée étant justement de pouvoir capitaliser et voir s'il y avait matière à généralisation.

Les chargés de mission « Insertion- égalité des chances » étaient de bons interlocuteurs au niveau proximité des établissements, mais n'étaient pas des experts du domaine. Un binôme ENA (Etablissement National d'Appui) et réseau Insertion aurait été plus facilitant probablement.

4. Impacts sur la structure

- **Volet « repérer »**

Pour le déploiement de Sconet SDO EA et le projet dans son ensemble, il est nécessaire que le ministère portent délivre un message clair aux établissements d'enseignement agricole et aux niveaux régionaux (SRFD et SFD) sur la participation et l'obligation (ou pas) de certaines actions à mener dans le cadre du dispositif de lutte contre le décrochage scolaire.

Il semble important de définir clairement ce qui présente une obligation réglementaire, comme par exemple la communication avec les plateformes départementales sur les élèves décrocheurs, des actions qui font partie du projet de chaque établissement.

De plus, la mise en œuvre du dispositif doit se faire en prenant en compte les spécificités régionales, les partenaires régionaux et les actions éventuellement engagées dans les régions.

Dans le cadre du déploiement de l'application Sconet SDO EA, la problématique d'authentification nécessite la mise en place d'une organisation et d'une logistique très lourde pour la gestion des clés et des comptes d'accès. Ce point constitue le maillon faible du dispositif Sconet SDO pour l'EA.

- **Volet « accompagner »**

Cela a généré une frustration de la part des établissements qui malgré les retours écrits qui leur ont été faits, n'ont pas eu l'impression d'être vraiment impliqués dans le projet.

Conclusion :

Le projet PREDECAGRI, malgré des difficultés de mise en œuvre liées à différentes contraintes évoquées précédemment, a été très formateur pour l'Enseignement Agricole.

Il a permis de faire le point sur la question du décrochage scolaire et a fait ressortir des atouts jusqu'alors peu valorisés.

On décroche peu de l'Enseignement Agricole. Et ce pour plusieurs raisons :

- Les établissements sont de taille humaine, et on y trouve un certain bien-être. Les apprenants y sont accueillis, on y travaille sur des projets, il y a une vraie vie éducative avec des espaces périscolaires et des temps d'animation liés en particulier à l'Education Socio-Culturelle.
- Leur implantation souvent excentrée et la présence des internats permettent de limiter les effets des modes de vie adolescents (manque de sommeil, excès d'écran...) qui peuvent contribuer au décrochage.

La mise en place de la RVP a donné des espaces d'autonomie aux établissements et des temps aux enseignants pour leur permettre de prendre encore mieux en compte l'apprenant en tant que personne. Pourtant la boîte noire de la pédagogie n'a été qu'entrouverte. Si on a maintenant une approche sociologique des points de vigilance à avoir au sein de l'établissement pour lutter contre le décrochage scolaire, de nouveaux projets lancés par le Ministère, et en particulier par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche vont permettre de s'interroger plus sur les pratiques pédagogiques favorisant l'ancrage des apprenants dans la formation. Ils questionneront également l'impact des réformes sur ce phénomène.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

